

OPEN D'ARCACHON 14 - 15 - 16 avril 2017

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE AMATEURS ET PROFESSIONNELS

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs et des épreuves professionnelles. Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.

ORGANISATEUR & LIEU

GOLF INTERNATIONAL D'ARCACHON

35 Boulevard d'Arcachon
33260 LATESTÉ DE BUCH

Tel : 05.56.54.44.00
Email : accueil@golfarcachon.org
Site : www.golfarcachon.org/open

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Amateur : Épreuve ouverte à tous les joueurs licenciés à une fédération reconnue et répondant aux exigences des règles du Statut Amateur.

Tous les joueurs licenciés en France devront présenter **un Certificat Médical de non contre-indication à la pratique du golf qui devra avoir été enregistré avant le 1er avril 2017, faute de quoi, l'inscription sera rejetée.** Pour les joueurs étrangers non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

Professionnel : Être professionnel membre PGA France, titulaire d'une catégorie sur le circuit français, licencié ffgolf.

Être enseignant membre PGA France, quelle que soit la nationalité, titulaire du Brevet d'État 1 ou du Brevet d'État 2 ou du BP JEPS Golf, licencié ffgolf. Tous les joueurs devront présenter **un certificat médical d'aptitude à la pratique du golf en compétition.**

CHAMP DE JOUEURS

Le nombre de participants amateurs sera limité à 84

- a) Amateurs Messieurs 55 spots
- b) Amateurs Dames 21 spots
- c) Invitations 8 spots

Limitation du champ : Si le champ des joueurs est trop important, les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR et les joueuses dans les 1 500 premières du WWAGR, les joueurs de catégories Minimes, Benjamins ou U12 titulaires de la licence Or de l'année en cours qui ne rentreraient pas dans le champ avec leur classement au Mérite National Amateur, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames indiqué ci-dessus.

Le nombre de participants professionnels sera limité à 60

- a) 42 professionnels messieurs dans l'ordre des catégories du Circuit Français 2017.
- b) 5 professionnels dans l'ordre du Classement final 2016 de la Ligue PGA France Nouvelle-Aquitaine et Occitanie /Pyrénées Méditerranée.
- c) 9 professionnelles Dames dans l'ordre des catégories du Circuit Français 2017
- d) 4 invitations

Dans le cas où la et/ou les catégories ne sont pas complétées, les spots seront attribués en catégorie invitations.

Soit un total de 144 joueurs et joueuses Professionnels et Amateurs.

Les listes des inscrits et d'attente seront consultables sur le site du golf au plus tard le lundi 3 avril 2017.

FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 54 trous / 18 trous par jour

Cut après 36 trous retenant les 30 premiers professionnels messieurs et ex-æquo, les 3 premières professionnelles dames et ex-æquo et les 39 premiers amateurs messieurs et ex-æquo et les 12 premières amateurs dames et ex-æquo.

Les joueurs amateurs seront répartis en 2 séries :

Série Messieurs (Grand Prix de catégorie 3 en 2016),

Série Dames (Grand Prix de catégorie 7 en 2016).

Les joueurs professionnels seront répartis en 2 séries :

Série Messieurs

Série Dames

Départs :

Marques blanches pour les messieurs professionnels et amateurs.

Marques bleues pour les dames professionnelles et amateurs.

Pour le 1er tour, les départs se feront du 1 et du 10 par **ordre croissant des index pour les amateurs** en respectant les séries dames et messieurs. **Les joueurs professionnels seront inclus dans les parties.**

Pour le 2ème tour, les départs seront identiques au premier tour en permutant chaque moitié tout en gardant les mêmes groupes.

Après le cut, les départs seront dans l'ordre inverse des résultats cumulés des deux premiers tours en **séparant amateurs et professionnels.**

Départage :

Séries Amateurs

Le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et derniers trous, sauf en cas d'égalité pour la première place, auquel cas le départage se fera en Play-Off "trou par trou".

Si le Play-Off ne peut se dérouler, le Comité de l'Epreuve pourra décider que le départage s'effectuera sur les 18, 9, 6, 3 et derniers trous.

Série Pro

En cas d'égalité pour la première place, le départage se fera en Play-Off "trou par trou".

Si le Play-Off ne peut se dérouler, Le Comité de l'Epreuve pourra décider que le départage s'effectuera sur le score du dernier tour, si l'égalité subsiste sur le score du 2ème tour et si l'égalité subsiste sur les scores des 9, 6, 3 et derniers trous (du dernier tour).

ENGAGEMENTS

Sur le site internet ou par écrit (imprimer la feuille d'inscription et l'envoyer par courrier) du Golf d'Arcachon avant le **jeudi 30 mars à minuit**, au Golf International d'Arcachon - 35 boulevard d'Arcachon - 33260 La Teste de Buch en donnant **les noms, prénoms, n° de licence, n° de portable et obligatoirement accompagné du droit d'engagement par virement bancaire ou par chèque.**

Les journées d'entraînement sont prévues le mercredi 12 et le jeudi 13 avril 2017 sur réservations des départs au golf.

Les droits d'engagements seront de:

Professionnels :	120€
Amateurs de 26 ans et plus :	100€
Jeunes de 19 à 25 ans nés entre 1992 et 1998	50€
Jeunes de 18 ans et moins nés en 1999 et après	40€

Enregistrement des joueurs ouvert du **mercredi 13 au jeudi 14 avril 2016 à 12H** au bureau du tournoi sur place ou par téléphone : 05 56 54 44 00.

FORFAITS, ABANDONS, DISQUALIFICATION

Tout forfait devra être notifié au Comité de l'Épreuve par écrit au plus tard 3 jours plein avant le 1er tour de l'épreuve à laquelle il participe. Tout joueur déclarant forfait après cette date reste redevable du droit d'inscription, sauf cas de force majeure. Tout joueur n'ayant pas prévenu à l'avance de sa non-participation, quel que soit le stade de l'épreuve, pourra se voir refuser l'accès aux Grands Prix suivants.

Un abandon au cours d'un tour conventionnel ou entre 2 tours ne sera considéré comme justifié qu'en cas d'accident ou maladie dûment constatée.

INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou toute autre circonstance exceptionnelle, les impératifs suivants doivent être respectés : Un tour commencé ne devrait pas être annulé mais repris ou continué lorsque les conditions le permettent, quitte à le repousser au jour suivant. Dans le cas où il est impossible de reporter au lendemain la conclusion du tour (dernier jour de l'épreuve), le classement définitif est établi en ne prenant en compte que le ou les tours joués dans leur intégralité. Si au terme de ce dernier jour, au moins un tour dans son intégralité n'a pas été joué, la compétition est annulée. Le dernier jour de l'épreuve, le Comité ne devrait pas reprendre un tour interrompu si celui-ci ne peut pas raisonnablement se terminer.

REMISE DES PRIX

Messieurs et Dames amateurs :

Les 3 premiers en brut dans chaque série seront récompensés. Le classement sera pris en compte pour le Mérite Amateur en fonction de la catégorie obtenue.

Messieurs professionnels : Dotation : 40 000 € répartie suivant la grille établie (voir annexe).
Les gains seront payés et envoyés par le Golf International d'Arcachon.

CADETS ET CHARIOTS

Cadets: en faire la demande lors de l'inscription.
50 chariots seront à disposition.

HÉBERGEMENT

Hôtel partenaire de l'Open d'Arcachon : Voir tarif sur le site Open d'Arcachon

ACCÈS

En avion : Aéroport de Bordeaux Mérignac
En voiture : La Teste de Buch 55kms au sud de Bordeaux (voie rapide direction Arcachon)
En train : Gare d'Arcachon

TABLEAU OFFICIEL

Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et/ou modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel. Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.

COMITE DE L'ÉPREUVE

Jean-Georges PALAS - Directeur du Tournoi Luc METIVIER - Organisateur du Tournoi
Bernard NICOLAS - Arbitre
Alain LINOTTE - Arbitre

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieur à celui prévu.